

recruter ses adhérents, mais moins aussi à conserver ses fidèles. Quiconque a vécu de la « vie du rowing » y renonce, l'heure venue, sans pouvoir l'oublier : vie particulièrement saine moralement et physiquement et qui crée de multiples attaches dont tout l'être finit par se sentir enveloppé. Il est très rare de ne pas trouver dans une société nautique des « anciens » auxquels le spectacle de l'activité présente semble procurer de véritables jouissances paternelles, tant ils se sont inféodés à leur vieille société, tant aussi ils conservent puissant le souvenir des heures d'exercice, de la camaraderie musculaire, de la servitude consentie, du bateau où chaque équipier devenu rouage d'une admirable machine emploie ses forces et sa volonté à en assurer le fonctionnement souple et régulier.

L'invention du *sliding seat* et l'emploi du portant extérieur, si même des perfectionnements nouveaux venaient à être apportés à la construction des bateaux de course, ont fixé de façon définitive la technique fondamentale du rowing moderne. Ils ont aussi compliqué la pratique du sport en rendant plus coûteux et moins portatif son engin essentiel. A ces difficultés il est un remède unique, nous ne saurions trop le répéter : la coopération. Le rowing n'est pas indispensablement un sport de gens cossus, mais c'est de toute nécessité un sport de gens unis.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Une adresse de condoléances et de sympathie a été présentée, le 17 avril, à lady Vincent, au nom de tous les membres du Comité International Olympique, à l'occasion du décès de leur collègue et ami, sir Howard Vincent.



Quelques modifications vont être encore apportées aux dates précédemment fixées pour les Jeux Olympiques de Londres. C'est ainsi que pour la gymnastique, la date de clôture des engagements est fixée au 12 juin; les concours de tir, sur la demande instante des concurrents étrangers, auraient lieu à Bisley, les 9, 10 et 11 juillet, au lieu des 8, 9 et 10 du même mois; enfin, la course de Marathon est avancée d'un jour et sera courue le 24 au lieu du 25 juillet.



Il est probable que des concours d'équitation militaire seront annexés aux Jeux Olympiques cette année, conformément au programme rédigé par le comte Clarence de Rosen et approuvé par le Comité International Olympique, à sa réunion de La Haye. Il a fallu, naturellement, s'assurer la coopération des Ministres de la Guerre des différents pays et la chose n'a pu se faire longtemps à l'avance. Si les adhésions de six pays présentant un total de vingt-quatre concurrents sont obtenues, le concours aurait lieu entre le 18 et le 27 juin, dans l'immense arène de l'International Horse Show de Londres.

De même, dans sa séance du 31 mars, le British Olympic Council, cédant aux vœux exprimés de différents côtés, a consenti à inscrire la boxe à son programme, à condition que la participation d'au moins cinq pays étrangers soit assurée.



Le British Olympic Council a décidé, en principe, de ne pas accepter d'engagements par voie télégraphique mais pour égaliser, autant que possible, les conditions d'inscription de tous les pays, il sera permis d'envoyer, avant la date de clôture de chaque épreuve, un nombre quelconque d'engagements et de réduire au dernier moment, par dépêche, ces engagements au nombre réglementaire maximum.



Le programme des Jeux comporte, on le sait, des « parades » de gymnastique hors concours par des équipes masculines ou féminines. Ces parades auront lieu entre le 14 et le 25 juillet. Elles ne devront pas excéder trois quarts d'heure. Le détail des exercices en faisant partie devra être communiqué au Secrétariat général, avant le 30 avril.